

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille Vingt-Six, le lundi neuf mars à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Jean-Pierre JOURDAIN, Jean-Marc JOVET, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI, Audrey SAUNIER, Danièle SANTESTEBAN, Patrick FIORINI, Jacques GOLIASSE, Alexandre BOTELLA, Aurélia DUCHET, Julien FARDEL-BRIOT

Étaient excusés : Camille LECUNFF-GUILLARD

Objet : Budget primitif 2026

M. le Président présente le budget primitif.

Le budget primitif s'équilibre :

En dépenses et en recettes de Fonctionnement pour un montant de : **2 709 504.35 €**

En dépenses et en recettes d'Investissement pour un montant de : **563 539 €**

I - FONCTIONNEMENT	BP 2025	CA 2025	BP 2026	INVESTISSEMENT	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Recettes de Fonctionnement				Recettes d'Investissement			
Chapitres				Chapitres			
013 Atténuation de charges	45 000.00	17 798.25	20 000.00	16 Emprunts et dettes assimilés			
70 Produit des services	405 166.00	418 297.11	420 000.00	10 FCTVA	74 447.96	74 447.96	8 630.00
73 Impôts et taxe				1068 Excédent de Fonctionnement	174 917.52	174 917.52	0.00
74 Dotations et participations	1 765 780.00	1 795 741.80	1 804 117.00	13 Subventions d'investissement	-	-	
75 Autres produits de gestion courante	42 000.00	47 027.65	49 000.00	165 Dépôts et Cautionnements			
76 Produits financiers				21 Immo corporelles			
77 Produits exceptionnels		1042.3	1 100.00	27 Autres immos financières			
78 Reprise sur amort. et provisions				28 Amortissement des immo			
Total Recettes réelles	2 257 946.00	2 279 907.11	2 284 217.00	Total Recettes réelles	249 365.48	249 365.48	8 630.00
042 Opérations d'ordre entre sections	70 110.00	70 109.95	0.00	021 Virement de la section de fonct	202 473.00	0.00	382 893.35
R 002 Résultat reporté	180 000.00		415 287.35	040 Opérations d'ordre entre sections	114 200.00	100 881.90	80 000
				R001 Résultat reporté	53 315.94		92 015.65
A- Total Recettes de fonctionnement	2 508 056.00	2 350 017.06	2 709 504.35	A- Total Recettes d'Investissement	619 354.42	350 247.38	563 539
Dépenses de Fonctionnement				Dépenses d'Investissement			
Chapitres				Chapitres			
011 Charges à caractère général	755 741.00	644 695.88	801 846.00	20 Immo incorporelles	12775.42	0	0
012 Charges de personnel	1 210 000.00	1 155 131.52	1 210 400.00	204 Subventions d'équipement			
65 Autres charges de gestion courante	219 250.00	208 226.55	230 000.00	21 Immo corporelles	350 000.00	60 160.52	545 545.40
66 Charges financières	5 392.00	5 372.86	3 365.00	RAR			693.6
67 Charges exceptionnelles	1 000.00	421.00	1 000.00	16 Remboursement Emprunts	186 469.00	181 277.20	17 300.00
68 Dotations aux amortissements							
Total Dépenses réelles	2 191 383.00	2 013 847.81	2 246 611	Total Dépenses réelles	549 244.42	241 437.72	563 539
023 Virement à la section d'investiss.	202 473.00	0.00	382 893.35	040 Opérations d'ordre entre sections	70 110.00	70 109.95	0.00
042 Opérations d'ordre entre sections	114 200.00	100 881.90	80 000.00	D001 Déficit reporté			
B- Total Dépenses de fonctionnement	2 508 056.00	2 114 729.71	2 709 504.35	B- Total Dépenses d'Investissement	619 354.42	311 547.67	563 539
Excédent de clôture		235 287.35		Excédent ou Déficit de clôture		39383.31	
Excédent reporté de l'année précédente	180 000.00			Excédent reporté de l'année précédente	53 315.94		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ			415 287.35	EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ			92 015.65

Après avoir pris connaissance des documents joints,

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :

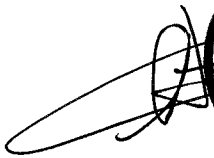
- **VOTE** le Budget Primitif 2026,
- **APPROUVE** la présentation fonctionnelle du Budget,
- **AUTORISE** les virements de crédits nécessaires à l'ajustement des Comptes en fonction des besoins,
- **CHARGE** Monsieur le Président de mettre en application ce Budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 9 mars 2026

Le Président,
Communes
de ST-BONNET
de-MURE et de
ST-LAURENT
de-MURE
CO



Le secrétaire de séance,
Communes
de ST-BONNET
de-MURE et de
ST-LAURENT
de-MURE
Olivier SUSINNE

